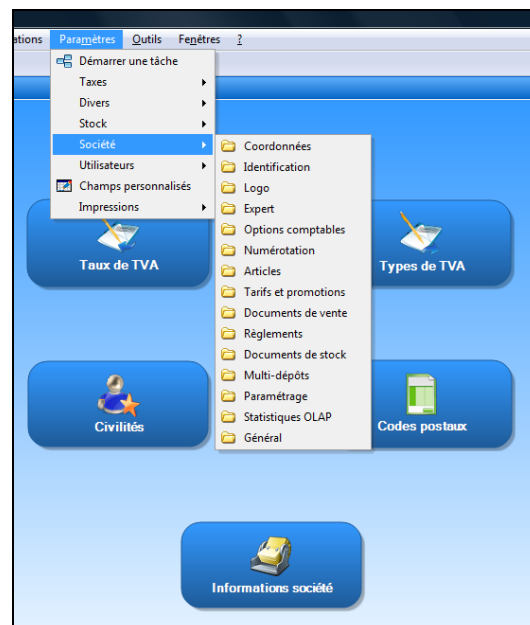


PARAMETRAGE DE LA SOCIETE

Ecran de démarrage du module de Gestion Commerciale du PGI



1. Sélectionner « **Paramètres** » puis « **Société** ».



2. Sélectionner « **Coordonnées** » pour le nom et l'adresse de la société puis « **Identification** » pour saisir les données administratives (SIRET) et fiscales (TVA).

3. Sélectionner « **Options comptables** » pour choisir les modalités de comptabilisation.



2 méthodes de transfert sont proposées :

- **Transfert automatique** : à chaque validation de document ou de règlement, l'écriture comptable correspondante sera générée automatiquement dans le module « Comptabilité ».

Vous pouvez choisir la méthode de comptabilisation

Méthode de transfert : Automatique (A chaque validation de document ou règlement)

☒ Activer la validation des données à comptabiliser

☐ Afficher le message d'information de validation

- **Transfert manuel** : l'écriture comptable ne sera générée dans le module « Comptabilité » qu'après une procédure manuelle de transfert.

Vous pouvez choisir la méthode de comptabilisation

Méthode de transfert : Manuel (Transfert sur demande vers la comptabilité)

☐ Activer la validation des données à comptabiliser

☒ Afficher le message d'information de validation

Il est possible d'activer :

- l'affichage d'un message prévenant l'utilisateur que le document va être comptabilisé automatiquement.
- l'affichage d'un message confirmant la validation et la comptabilisation du document.

Paramétrage des journaux et des comptes pour effectuer le transfert dans le module « Comptabilité » du PGI.

Paramètres nécessaires au transfert des données vers un logiciel de comptabilité

Journaux

Ventes : VE

Trésorerie : BQ

Opérations diverses : OD

Tiers

Compte d'acompte : 4191

Compte de TVA en attente : 44587

Règlements

Compte d'écart de règlement : perte : 658

Compte d'écart de règlement : profit : 758

Compte de remise : 709

☐ Comptabiliser la remise

4. Sélectionner « **Documents de ventes** » puis « **Mentions légales des devis** » pour modifier la mention à imprimer sur le devis.

Mentions obligatoires de bas de page

Microsoft Sans Serif 8 B I U S

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.